



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt  
et de l'environnement

Pôle environnement

Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par Maritza BANBUCK  
Tél. : 01 34 25 24 95  
@ : [maritza.banbuck@val-doise.gouv.fr](mailto:maritza.banbuck@val-doise.gouv.fr)

**Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels,  
Agricoles et Forestiers (CDPENAF)**

### Avis sur le PLU de Gadancourt

La commune de Gadancourt présente devant la CDPENAF, pour avis, le projet de PLU arrêté par délibération du conseil municipal le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**A l'unanimité, la CDPENAF se prononce favorablement sur :**

– le règlement des zones A et N  
sous réserve que celui-ci ne réglemente pas le type de clôtures (abstention du Préfet)

**A l'unanimité, la CDPENAF émet un avis favorable avec la recommandation suivante :**

– vérifier le potentiel agricole du terrain de 1 000 m<sup>2</sup> en zone AU du PLU

A Cergy, le 5 AOUT 2019

Le président de la CDPENAF



Nicolas MOURLON